

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

COMPTE-RENDU

L'An Deux Mille Huit, le Vingt et un du mois de Mars, à dix sept heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Seignosse, proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations des 9 et 16 Mars 2008, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. Eric COUREAU, M. Jean-Bernard COMMET, M Thomas CHARDIN, Mme Valérie NALLET, Mme Pascale MOUNEU-DOUSSET, Mme Agnès COUVREUX, M. Philippe SINNAEVE, Melle Carole BELLOC, Mme Anne-Marie DUBOIS, Mme Dorothée CAMBON, Mme Stéphanie BONEIL, M. Guillaume MOUTRON, M. Ladislav de HOYOS, M. Philippe BARROS-TASTETS, Mme Marie-Christine MAISONNAVE, M. Philippe LARRAZET, M. Jean-Jacques FIX, M. Edgard MAURINCOMME, Mme. Christine GUIONNET.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Ladislav de HOYOS, Maire sortant, qui a procédé à l'appel nominal et a déclaré installer :

M. Eric COUREAU,
M. Jean-Bernard COMMET,
M Thomas CHARDIN,
Mme Valérie NALLET,
Mme Pascale MOUNEU-DOUSSET,
Mme Agnès COUVREUX,
M. Philippe SINNAEVE,
Melle Carole BELLOC,
Mme Anne-Marie DUBOIS,
Mme Dorothée CAMBON,
Mme Stéphanie BONEIL,
M. Guillaume MOUTRON,
M Ladislav de HOYOS,
M. Philippe BARROS-TASTETS,
Mme Marie-Christine MAISONNAVE,
M. Philippe LARRAZET,
M. Jean-Jacques FIX,
M. Edgard MAURINCOMME,
Mme Christine GUIONNET dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Ladislav de HOYOS, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour **secrétaire de séance** Monsieur Thomas CHARDIN

ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-5, L 2122-7 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, dans l'urne mise à sa disposition, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Considérant les candidatures de Madame Stéphanie BONEIL et de Monsieur Ladislas de HOYOS ;
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs et nuls : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9

A obtenu :

- Madame Stéphanie BONEIL, 2 voix

Monsieur Ladislas de HOYOS 14 voix, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Le Président de séance lui a demandé d'assurer désormais la présidence de l'Assemblée pour la suite de l'ordre du jour.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire expose que l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le nombre d'adjoints ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. Il propose donc de fixer à cinq le nombre d'adjoints réglementaires.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, fixe à cinq le nombre d'adjoints pour la durée du mandat du présent Conseil Municipal.

Il est ensuite procédé à l'élection des Adjoints, dans les mêmes formes.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Premier tour de scrutin

Considérant la candidature de : Madame Marie-Christine MAISONNAVE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs et nuls : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Madame Marie-Christine MAISONNAVE, 14 voix

Madame Marie-Christine MAISONNAVE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Adjoint et immédiatement installé.

**ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT
Premier tour de scrutin**

Considérant les candidatures de : Monsieur Guillaume MOUTRON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs et nuls : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Monsieur Guillaume MOUTRON, 14 voix

Monsieur Guillaume MOUTRON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Adjoint et immédiatement installé.

**ELECTION DU TROISIEME ADJOINT
Premier tour de scrutin**

Considérant les candidatures de : Madame Dorothee CAMBON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs et nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Madame Dorothee CAMBON, 15 voix

Madame Dorothee CAMBON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Troisième Adjoint et immédiatement installé.

**ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT
Premier tour de scrutin**

Considérant les candidatures de : Monsieur Jean- Bernard COMMET

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs et nuls : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9

A obtenu :

- Monsieur Jean- Bernard COMMET, 16 voix

Monsieur Jean- Bernard COMMET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatrième Adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT
Premier tour de scrutin

Considérant les candidatures de : Monsieur ERIC COUREAU

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs et nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Monsieur ERIC COUREAU, 15 voix

Monsieur Eric COUREAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Cinquième Adjoint et immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.